



Lettre d'information des services de l'État en Isère

Numéro 1 - Décembre 2013

Sommaire de navigation :

- [Édito](#)
- [L'État mobilisé pour la sécurité routière.](#)
- [Lutter contre les cambriolages et les vols à main armée.](#)
- [La campagne régionale 2013 d'informations sur les risques industriels majeurs.](#)
- [Liens utiles, en bref.](#)

Édito

Ce premier numéro de la nouvelle lettre d'information des services de l'État en Isère est orienté sur les thématiques de la sécurité. C'est pour moi l'occasion de réaffirmer que la première des libertés est la sécurité.

En cette fin d'année, les services de l'État sont tous mobilisés pour lutter contre chaque forme d'insécurité, notamment en matières d'insécurité routière et d'insécurité publique.

Comme vous pourrez le lire dans cette lettre, en matière de sécurité routière, de nombreux contrôles seront réalisés par la police et la gendarmerie d'ici la fin de l'année, dans tout le département.

En matière de sécurité publique, la lutte contre les cambriolages fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre du plan national de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée.

Ces mesures traduisent un engagement permanent et d'autres actions viendront compléter ces dispositifs tout au long de l'année 2014.



Richard SAMUEL, Préfet de l'Isère

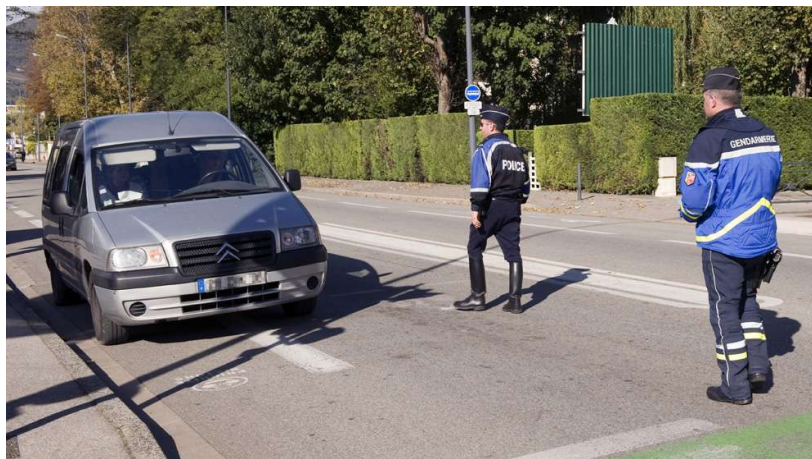
Sommaire
de navigation :

- [Édito](#)
- [L'État mobilisé pour la sécurité routière.](#)
- [Lutter contre les cambriolages et les vols à main armée.](#)
- [La campagne régionale 2013 d'information sur les risques industriels majeurs.](#)
- [Liens utiles, en bref.](#)

L'État mobilisé pour la sécurité routière.

La lutte contre l'insécurité routière constitue, plus que jamais, l'un des axes prioritaires de la politique de l'État et plus précisément en Isère.

Malheureusement, la tendance de l'année dernière ne se confirme pas et contrairement aux chiffres nationaux, les chiffres de l'Isère en 2013 sont en forte augmentation. À ce jour 74 personnes ont trouvé la mort sur nos routes, soit une hausse de 32 % par rapport à la même période de 2012

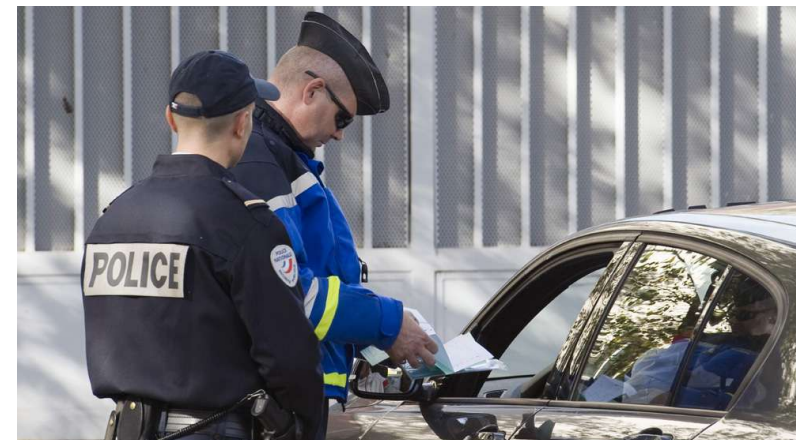


Contrôle routier Police - Gendarmerie du 25 octobre 2013 à Grenoble.

L'analyse des accidents mortels en Isère montre que le comportement des conducteurs intervient dans bon nombre d'entre eux, comme le non respect des limitations de vitesse ou vitesse excessive pour 13 %, la perte de contrôle du véhicule pour 37 % ou la conduite sous l'emprise d'alcool et de drogue pour 23 %.

Rien que dans l'agglomération grenobloise, depuis le début

de l'année 2013, on recense 17 tués et un pourcentage de victimes parmi les personnes vulnérables beaucoup plus élevé que dans le reste du département : 4 piétons (24 %), 3 cyclistes (18 %) et 6 en deux-roues motorisés (35%). Les 23 % restants concernent des automobilistes.



Contrôle routier Police - Gendarmerie du 25 octobre 2013 à Grenoble.

Ces drames pour la société et les familles ne doivent plus se reproduire, c'est pourquoi tous les services de l'État se mobilisent chacun dans son domaine en agissant à la fois par la prévention mais également par la répression.

La prévention passe par la formation, la sensibilisation et l'information. Elle s'appuie sur un vivier de professionnels et de bénévoles qui organisent et mettent en œuvre des actions et qui sont dans :

- les institutions du département : éducation nationale, services de la justice, directions départementales, forces de l'ordre, conseil général, communes, services de secours,
- les associations,
- les assurances et mutuelles,
- les entreprises.

Sommaire
de navigation :

- [Édito](#)
- [L'État mobilisé pour la sécurité routière.](#)
- [Lutter contre les cambriolages et les vols à main armée.](#)
- [La campagne régionale 2013 d'information sur les risques industriels majeurs.](#)
- [Liens utiles, en bref.](#)

La préfecture de l'Isère et la coordination sécurité routière participent activement en apportant leur expertise et parfois des moyens matériels et financiers, par l'intermédiaire du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) annuel.

Pour lutter contre l'insécurité routière, les forces de l'ordre se mobilisent aussi plus que jamais et mettent en place, en plus des contrôles quotidiens, des actions ciblées. Ainsi, **une centaine d'opérations de contrôle sont programmées par la police et la gendarmerie jusqu'à la fin de l'année 2013**, dans tout le département.

Ces opérations, qui concernent tous les axes routiers, **vise-ront plus particulièrement les infractions liées à la vitesse et à l'alcool au volant**, principales causes des accidents mortels en Isère. Une attention particulière sera aussi portée aux deux roues motorisés qui restent une des catégories d'usagers de la route la plus sensible.

En plus de ces opérations, la lutte contre la vitesse excessive passe aussi par la présence des radars. À l'heure actuelle, on compte en Isère :

- 30 radars fixes sur l'ensemble du département ;
- 20 radars mobiles de contrôle de vitesse gérés par les forces de l'ordre ;
- 1 radar mobile de dernière génération géré par la gendarmerie nationale ;
- 6 radars de contrôle de franchissement de feux rouges ;
- 2 radars tronçons (déviation de Pont de Claix dans les deux sens).

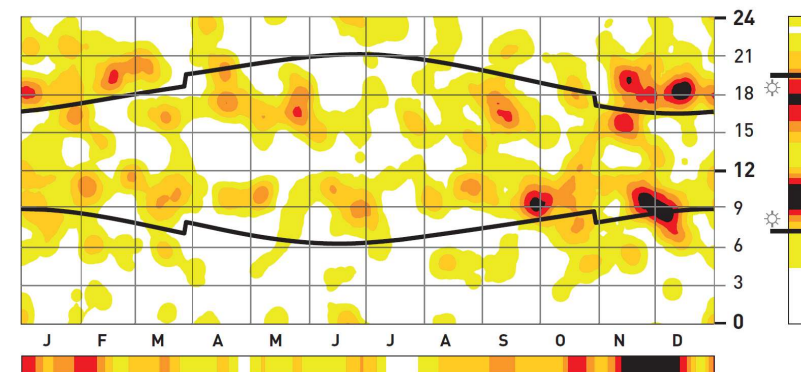
Nous visons tous un seul objectif : faire baisser durablement l'insécurité sur les routes de l'Isère.

Heure d'hiver : piétons, attention !

Chaque année, au moment du passage à l'heure d'hiver, est enregistré un pic d'accidentalité et de mortalité dont les piétons sont les premières victimes. La Sécurité routière attire l'attention de tous les usagers de la route, et particulièrement celle des plus vulnérables, sur la nécessité de redoubler de prudence.

Le passage à l'heure d'hiver est traditionnellement marqué par une sur-accidentalité routière des piétons à l'aube (8h-10h) et au crépuscule (17h-19h) : le graphe ci-dessous met ainsi en évidence que l'arrivée de l'heure d'hiver provoque instantanément une surmortalité dans les tranches horaires de transition entre les états diurnes et nocturnes.

↓ ANNÉE 2011 - MORTALITÉ PIÉTONS SELON LE MOIS ET L'HEURE



Légende : les décrochements dans les courbes noires haute et basse correspondent aux changements d'heure. Les zones les plus sombres concentrent le plus grand nombre de décès de piétons (source ONISR).

Sommaire de navigation :

- [Édito](#)
- [L'État mobilisé pour la sécurité routière.](#)
- [Lutter contre les cambriolages et les vols à main armée.](#)
- [La campagne régionale 2013 d'information sur les risques industriels majeurs.](#)
- [Liens utiles, en bref.](#)

Lutter contre les cambriolages et les vols à main armée

Le 25 septembre 2013, Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, a annoncé le déploiement d'un plan national de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée (VAMA). Ce plan national a été décliné au niveau départemental afin d'affiner l'action des services de l'État en Isère.

Cette action a pour ambition de répondre aux préoccupations de premier ordre des citoyens et des commerçants.

Les cambriolages et les vols à main armée causent des préjudices inacceptables pour les victimes. Lorsqu'ils s'accompagnent de dégradations, le préjudice total est souvent sans commune mesure avec le butin récolté. En outre, les violences qui les accompagnent, ou simplement le viol de domicile qu'ils constituent, ont un impact traumatisant supplémentaire.

Les deux volets de ce plan méritent d'être jumelés dans la mesure où les cambriolages de locaux commerciaux

et industriels représentent près d'1 cambriolage sur 5 et où 1 VAMA sur 10 est commis au domicile d'un particulier (les particuliers sont par ailleurs aussi victimes de VAMA sur la voie publique).



Cliquez sur l'image pour télécharger la brochure.

Bilan du début d'année 2013 en Isère :

Durant les six premiers mois de 2013, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 2955 cambriolages de locaux d'habitations principales contre 2959 en 2012 soit un recul de 0,14 %, et 800 cambriolages de locaux industriels ou commerciaux contre 786 en 2012 soit une hausse de 1,78%.

Concernant les vols à main armée, nous notons une diminution de 12,79% avec 75 infractions constatées contre 86 en 2012.

Face à ces chiffres, les services de l'État vous recommandent certaines mesures pour limiter les risques de cambriolages.

Pour les particuliers :

Il faut avant tout « faire vivre sa maison » : demander à un voisin ou un parent de vider régulièrement la boîte aux lettres, d'ouvrir et fermer les volets ; tout en la sécurisant au maximum (ne pas laisser de clés dans des cachettes évidentes, pas d'échelle dans le jardin, pas de message sur le répondeur indiquant les dates de retour...). En cas d'absence prolongée, il est aussi fortement conseillé de le signaler à la police et la gendarmerie qui effectuent alors des passages réguliers aux domiciles indiqués.

Pour les professionnels :

Du côté des locaux professionnels, les référents sûreté*, au sein de la police et la gendarmerie, sont à la disposition des chefs d'entreprise, des commerçants et des artisans pour des conseils techniques, des diagnostics de sûreté,

Lettre d'information des services de l'État en Isère

n° 1 - décembre 2013

Sommaire de navigation :

- [Édito](#)
- [L'État mobilisé pour la sécurité routière.](#)
- [Lutter contre les cambriolages et les vols à main armée.](#)
- [La campagne régionale 2013 d'information sur les risques industriels majeurs.](#)
- [Liens utiles, en bref.](#)

des conseils en situation qui leur permettront par exemple de mieux sécuriser leurs stocks.

Un autre outil complémentaire qui permet de sécuriser des rues, des commerces... tout en permettant de retrouver les auteurs de délits reste la vidéo-protection.

* Les coordonnées de vos référents sûreté :

en zone police :

04 76 60 44 01 ou :

ddsp38-referent-surete@interieur.gouv.fr

en zone gendarmerie :

04 76 20 37 27 ou :

ggd38+ptm@gendarmerie.interieur.gouv.fr

C'est en images que la gendarmerie a décidé de poursuivre la campagne de la lutte contre les cambriolages. Intitulé «Vols dans les commerces : réduire les risques», le film s'adresse à un public professionnel de commerçants ou d'entrepreneurs : sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques in-

considérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).

- Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ; interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.
- Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix .
- Munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).
- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative est essentiel.

Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de délits.

Ces unités sont épaulées par des poli-

ciers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

En Isère, le taux d'élucidation des cambriolages est de 11,31 % en 2013, contre 8,52 % en 2012.



Cliquez sur l'image pour télécharger le dépliant

Sommaire de navigation :

- [Édito](#)
- [L'État mobilisé pour la sécurité routière.](#)
- [Lutter contre les cambriolages et les vols à main armée.](#)
- [La campagne régionale 2013 d'information sur les risques industriels majeurs.](#)
- [Liens utiles, en bref.](#)

La campagne régionale 2013 d'information sur les risques industriels majeurs

De mi-octobre à fin novembre 2013, les préfets, les maires et les industriels informent le public sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes.

Risques industriels majeurs en Rhône-Alpes Campagne d'information 2013

Les objectifs :

Le premier objectif de la campagne d'information est de sensibiliser la population aux risques industriels majeurs et aux bons réflexes à adopter en cas d'alerte :

- s'abriter dans le bâtiment le plus proche ;
- écouter la radio ;
- ne pas aller chercher ses enfants à l'école, rester en sécurité à l'abri ;
- éviter de téléphoner, pour ne pas saturer les lignes pour les secours.

L'organisation de l'information sous



forme de campagne permet de fournir à tous une information complète et homogène sur le territoire.

L'information diffusée :

Cette campagne se déroule dans le cadre de l'obligation d'information du public prévue par la réglementation pour les exploitants des établissements soumis à un plan particulier d'intervention (PPI). L'information porte sur la nature des activités industrielles et les risques qu'elles peuvent générer ; les mesures de prévention et de protection prises par les industriels et les services de secours ; les moyens d'alerte et les consignes à suivre. Elle vise la population des communes concernées en partie ou en totalité par des risques industriels majeurs.

Qui est concerné ?

La campagne porte sur 77 installations classées Seveso, 5 stockages souterrains de gaz et 8 sites nucléaires, répartis sur les 8 départements de la région. Elle concerne 324 communes regroupées en 28 bassins d'information, soit plus de 2,3 millions de personnes.

Les actions :

La sensibilisation repose sur les principales actions suivantes :

la distribution de 1 300 000 brochures d'information réglementaire, accompagnées de « magnets » rappelant les consignes dans les boîtes aux lettres des communes concernées ;

l'affichage des consignes de sécurité dans les établissements recevant du public, les bâtiments de plus de 15 logements, les entreprises de plus de 50 salariés et les campings ;

la distribution d'une chemise pédagogique dans tous les établissements scolaires concernés ;

la tenue d'une vingtaine de réunions publiques dans la région entre mi-octobre et fin novembre.

Les réunions publiques en Isère :

- Voreppe le jeudi 10 octobre à 18h30 - Mairie Salle du Conseil,
- Champ-sur-Drac le jeudi 17 octobre à 18h30 - Salle de spectacle, ensemble culturel Navarre,

Lettre d'information des services de l'État en Isère

n° 1 - décembre 2013

Sommaire de navigation :

- [Édito](#)
- [L'État mobilisé pour la sécurité routière.](#)
- [Lutter contre les cambriolages et les vols à main armée.](#)
- [La campagne régionale 2013 d'information sur les risques industriels majeurs.](#)
- [Liens utiles, en bref.](#)

- Chasse-sur-Rhône le jeudi 7 novembre à 18h30 - Mairie, salle du conseil,
- Saint-Clair-du-Rhône le mardi 12 novembre,
- Saint-Quentin-Fallavier le jeudi 14 novembre à 18h30 - Espace Culturel Georges Sand,
- Claix le vendredi 22 novembre à 18h30 - Salle des fêtes de Pont Rouge,
- Roussillon le lundi 25 novembre - Le Sémaphore,
- Saint-Maurice-l'Exil le mardi 26 novembre à 18h00 - Salle de conférence - Pl. Marcel Noyer,
- Domène le lundi 2 décembre - Salle du Diapason, centre culturel.

Quelle organisation ?

La campagne d'information du public est coordonnée par la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) en lien avec APORA (association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel), le SPIRAL (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agglomération lyonnaise) et le SPPPY (secrétariat permanent

pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise).

Une mutualisation des moyens :

Le budget global de la campagne est de l'ordre d'un million d'euros, financé principalement par les industriels, mais aussi par l'État, la Région Rhône-Alpes, le Grand Lyon, Grenoble Alpes Métropole, le département de l'Isère et la Communauté de communes du sud Grenoblois. Ce partenariat permet de

mettre en place des actions pédagogiques pour les scolaires, et de réaliser des actions dans le but de démultiplier l'impact de la campagne (clip vidéo, lettre d'info, dessin animé, site Internet dédié...).

Pour plus d'informations, le site internet : www.lesbonsreflexes.com est à votre disposition.

DÉBUT D'ALERTE 3 fois 1 mn 41 s

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS
Les bons réflexes

Mettez-vous à l'abri

Écoutez les instructions

Ne téléphonez pas

N'allez pas les chercher

FIN D'ALERTE 1 fois 30 s

lesbonsreflexes.com



Lettre d'information des services de l'État en Isère

n° 1 - décembre 2013

Sommaire de navigation :

- [Édito](#)
- [L'État mobilisé pour la sécurité routière.](#)
- [Lutter contre les cambriolages et les vols à main armée.](#)
- [La campagne régionale 2013 d'information sur les risques industriels majeurs.](#)
- [Liens utiles, en bref.](#)

Liens utiles :

- Pré-plainte en ligne :
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries :
www.internet-sigalement.gouv.fr
- Vol de téléphones portables :
www.mobilevole-mobilebloque.fr
- La rubrique dédiée à l'aide aux victimes sur le site internet des services de l'État en Isère :
www.isere.gouv.fr
- Nouveau, contre les violences faites aux femmes :
www.stop-violences-femmes.gouv.fr



**Pour voter en 2014,
pensez à vous inscrire
dans votre mairie**

avant le 31 décembre 2013 à minuit.

Une jeune femme souriante tient un document intitulé "CARTES ÉLECTORALES". En arrière-plan, un groupe de personnes professionnelles est visible.

En bref :

Mme Pascale PREVEIRAULT, nouvelle secrétaire générale adjointe de la préfecture de l'Isère :



Par décret du Président de la République en date du 23 septembre 2013, Mme Pascale PREVEIRAULT, administratrice civile hors classe, est nommée sous-préfète hors classe, sous-préfète chargée de mission auprès du préfet de l'Isère.

Payer ses impôts par prélèvements mensuels :

Adhérez à la mensualisation avant le 15 décembre pour être prélevés à compter de janvier 2014 : www.impots.gouv.fr

Sillon alpin sud : fin des travaux et réouverture à la circulation des trains, dans le respect du calendrier et du budget.

Lundi 2 décembre 2013, en Préfecture de l'Isère, s'est tenu le Comité de pilotage des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Valence / Grenoble / Chambéry (Sillon alpin sud).

En savoir plus : www.isere.gouv.fr

Interview de Mme Danielle DUFOURG, Directrice de la DDCS de l'Isère (Direction départementale de la cohésion sociale), sur [télégrenoble](http://telegrenoble.net) :

Retrouvez l'émission "Citoyen Mag, les acteurs de l'État à votre service" n° 26 - 11/2013 sur www.telegrenoble.net (ou sur www.isere.gouv.fr)



© télégrenoble - 2013 - Tous droits réservés.



Lettre d'information des services de l'État en Isère
n° 1 - décembre 2013

Directeur de publication : M. Richard SAMUEL, Préfet de l'Isère

Comité de rédaction : correspondants et chargés de communication des services de l'État

Coordination : Préfecture - Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Crédit Photos : services de l'État

Contact : Préfecture de l'Isère - Place de Verdun - CS 71046 - 38021
GRENOBLE Cedex 1 - tél. 04 76 60 34 00 - télécopie : 04 76 60 32 37.
Courriel : communication@isere.pref.gouv.fr

www.isere.gouv.fr